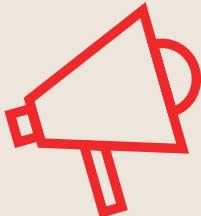


La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



EDITO

Le nouveau ministre de la Ville et du Logement, Vincent Jeanbrun, a déclaré dans une interview, le dimanche 16 novembre, vouloir « mettre fin au principe de l'attribution "à vie" d'un logement social ».

Si nous pouvions avoir un peu d'espoir avec la nomination d'un ministre dédié au Logement, que des premières annonces pouvaient laisser espérer une diminution de la RLS, qui ponctionne les budgets des organismes HLM, c'est une nouvelle démonstration publique de la méconnaissance totale des besoins du logement social et de ses locataires qui s'exprime.

Pourtant, le nombre de demandeurs continue d'augmenter, les logements neufs se raréfient et les parcours résidentiels sont impactés. Aussi, le logement social ne peut se penser par l'exclusion de certain·es, alors que plus de 70 % de la population francilienne est éligible à l'habitat HLM.

Pour notre part, c'est bien "à vie" que nous serons à vos côtés. Pour agir et renforcer votre satisfaction, pour vous écouter et évoluer en fonction des besoins qui s'expriment.

C'est par ces échanges continus que nous savons la difficulté que peuvent représenter les pannes d'ascenseur, qui nous confortent dans la pression de tous les jours faite à notre prestataire.

C'est par vos avis que nous prenons des choix, comme la consultation qui va vous être adressée avant la fin de l'année pour les accords collectifs relatifs à l'entretien des chaudières et des robinetteries.

C'est pour vous faciliter les choses que nous déployons de nouveaux services, à l'image de l'application téléphonique des espaces locataires numériques.

Une Coop'attention intemporelle !

ASCENSEURS : FACE AUX PROBLÈMES, FAIRE MONTER LA PRESSION

Vous le subissez malheureusement, certains ascenseurs de notre patrimoine dysfonctionnent trop souvent. Aussi, c'est presque quotidiennement que nous sollicitons notre prestataire pour une réactivité satisfaisante...

Si 20 % des immobilisations de ces équipements sont dus à des dégradations volontaires et que l'attention collective est indispensable pour le bon fonctionnement des ascenseurs, nous devons malheureusement supporter les manquements de l'opérateur Otis.

Interventions trop longues pour réparer les équipements défaillants, délais à rallonge pour changer telle ou telle pièce de l'appareil... Si nous pouvons entendre que des temporalités parfois importantes sont nécessaires pour commander des cartes mémoires ou solutionner les difficultés rencontrées, nous attendons légitimement la bonne information et surtout la bonne réactivité de sa part.

Et nous ne restons pas les bras croisés pour faciliter les interventions et surtout répondre à vos besoins de réactivité pour disposer d'ascenseurs en état de marche.

Dans ce sens, plusieurs courriers de mise en demeure sont adressés à Otis pour lui notifier nos mécontentements et l'insuffisance de réactivité pour certains appareils. Aussi, des pénalités lui sont appliquées lorsque les constats sont établis et témoignent de manquements à ses obligations.

Des pressions nécessaires pour améliorer la situation, qui viennent s'ajouter aux travaux de modernisation que nous menons chaque année (en 2024, un budget de 420 000 € a été consacré aux ascenseurs).



FÊTES DU GOÛT ET DE L'AUTOMNE

Beaux succès pour la fête du goût qui s'est déroulée le 18 octobre dernier dans le quartier Université, dans la bonne humeur et sous un magnifique soleil automnal, ainsi que pour la fête de l'automne, qui a eu lieu le 22 novembre dans le quartier Mont-Valérien.

Retours en image sur ces jolis moments de partage.



ESPACE LOCATAIRE NUMÉRIQUE : L'APPLICATION MOBILE SOUS LE SAPIN !

D'ici la fin de l'année, vous pourrez accéder au portail locataire numérique directement depuis votre téléphone.

Pour cela, rendez-vous fin décembre sur le Play Store ou l'Apple Store pour installer l'application « Nanterre Coop' Habitat Espace locataire » sur votre mobile.

Connectez-vous ensuite à l'aide de l'identifiant et du mot de passe que vous utilisez déjà.

Vous n'avez pas encore activé votre espace locataire en ligne ?

Aucun souci : vous pouvez le créer très facilement grâce à votre identifiant correspondant à la référence locataire qui figure sur vos quittances. Votre espace locataire vous permettra de simplifier vos démarches et de gagner un temps précieux au quotidien.

Pour toute question :

assistance-technique-portail-locataire-nch@nanterre-coop-habitat.fr

Le numérique au service de la Proximité !

DES IMAGES ET RÉCITS EXPOSÉS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

À partir du 24 novembre, l'exposition « Blessures de femmes », portée par l'association Libre Vue, s'installe dans le hall de notre siège, pour parler autrement des violences faites aux femmes.

La lutte pour l'élimination de la violence subie par de trop nombreuses femmes nous concerne tou·tes. À Nanterre Coop' Habitat, nous sommes pleinement investi·es pour tenter d'apporter des réponses concrètes dans nos domaines de compétences.

Majoration des barèmes de cotations pour les personnes victimes de violence domestique, mise à disposition de logements pour les associations de soutien aux victimes, c'est désormais une nouvelle convention, passée avec la Ville de Nanterre, qui s'est formalisée ce mardi 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, proclamée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans sa résolution du 17 décembre 1999. Par cette convention, il s'agit de conforter notre engagement collectif, avec le concours des acteurs du territoire, pour accompagner et traiter les cas qui peuvent se présenter au sein des ménages que nous hébergeons.

C'est dans cet esprit de mettre en lumière une problématique qui frappe

un trop grand nombre de victimes que nous accueillons, du 24 novembre au 12 décembre prochain, dans nos murs une exposition de qualité, belle et douloureuse, retracant par les photographies de Catherine Cabrol et des témoignages, des parcours de femmes touchées de plein fouet par le déferlement de violence. Au sein du foyer, dans leur vie professionnelle, durant leur parcours migratoire... Les cas sont divers et malheureusement nombreux, retracés dans cette exposition que nous accueillons.

Une exposition qui fait sens, que nous vous invitons à parcourir lors de vos passages au siège de notre Coop'
(93, avenue Joliot-Curie).



CHAUDIÈRE, ROBINETTERIE : QUEL ENTRETIEN CHOISISSEZ-VOUS ?

À Nanterre Coop' Habitat, nous faisons le choix de ne pas laisser les locataires seuls dans la bonne gestion de l'entretien locatif des logements. Si de nombreuses tâches vous reviennent, nous vous accompagnons au mieux pour vous aider dans cet entretien à votre charge. Mais c'est à vous de confirmer ce choix...

Par des accords collectifs sur plusieurs sujets, discutés et convenus avec les amicales de locataires, nous vous proposons des offres diverses, conclues par voie de marchés publics avec les prestataires retenus, pour entretenir vos équipements, à des prix plus avantageux et respecter les règles en termes d'entretien annuel obligatoire.

Aussi, vous allez être amené·es à vous prononcer sur deux services : pour l'entretien annuel obligatoire des chaudières individuelles d'une part et concernant l'entretien des robinetteries de vos logements d'autre part.

Aujourd'hui, ces deux accords sont en relecture auprès des amicales de locataires, après leur présentation en Conseil de Concertation Locative le 20 novembre dernier. Dès que ces accords seront signés, vous recevrez, d'ici la fin de l'année, un courrier et vous pourrez consulter les informations sur notre site internet, pour vous donner les détails de ces services, pour prendre connaissance de l'intégralité des accords signés et pour vous permettre de choisir.

Des décisions collectives à prendre, à vous de prononcer !